



Nous sommes labélisé « Accueil Vélo » depuis 2013

Un établissement Accueil Vélo c'est la garantie pour le touriste à vélo de :

- Se trouver à moins de 5km d'un itinéraire cyclable
- De disposer d'équipements adaptés : abri à vélos sécurisé, kit de réparation.
- De bénéficier d'un accueil attentionné : informations et conseils utiles (circuits, météo, ...)

De disposer de services adaptés aux cyclistes : transfert de bagages, lavage et séchage du linge (à proximité), location de vélos et accessoires, nécessaire à disposition pour lavage des vélos...